

Rencontres de l'École doctorale d'Histoire
DE L'UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE – ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES

À l'épreuve de la *World history*



Coordinateurs : Marguerite MARTIN, Zacharie MOCHTARI DE PIERREPONT,
Céline PAILLETTE et Philippe PETRIAT

Discutant: Charlie CHAGNY

Samedi 17 novembre 2012
Salle Marc Bloch (Sorbonne)

de 14h à 17h

Philippe PETRIAT (CEMAF), *D'une histoire locale à une histoire mondiale du massacre de Djedda (1858)*

En prenant pour objet une émeute qui éclata à Djedda le 15 juin 1858 et au cours de laquelle une grande partie des résidents européens fut tuée, on tentera de réfléchir aux significations

complémentaires que prend ce qui fut appelé « massacre des Chrétiens » par les Européens et *fitna* (crise) de Djedda par les sources arabes, selon les échelles auxquelles on l'envisage. Pour cette approche qui se veut expérimentale, nous retiendrons trois échelles spatiales : l'échelle locale (celle de la ville et de son arrière-pays : Djedda et la province ottomane du Hedjaz), l'échelle régionale (l'Empire ottoman) et l'échelle mondiale (au sens impérial : la résonance de l'émeute dans les grands Empires européens, pour les populations comme pour les administrations impériales). On pourra considérer que ces échelles spatiales correspondent à des échelles temporelles : le quotidien des échanges entre les marchands et la population d'une petite cité portuaire, la décennie marquée par les réformes de l'Empire ottoman (les réformes politiques de l'Empire, la reprise en main des provinces par le gouvernement central, l'interdiction progressive du commerce des esclaves), le temps plus long de ce qui est considéré comme la première mondialisation (l'essor des Empires coloniaux et en particulier de l'Empire britannique, le développement des transports maritimes et du commerce européen).

L'étude des liens et des échos de troubles similaires – des révoltes anti-européennes menées par des populations perçues, à juste titre ou à tort, avant tout comme musulmanes – permet en fait de réfléchir à l'échelle pertinente de l'étude d'un événement local. Tout en pointant les difficultés de cet exercice, on tentera de montrer que ce passage d'une échelle à l'autre permet aussi de mieux comprendre dans quel « monde » vivaient les révoltés, ceux qui furent visés et ceux qui commentèrent ces révoltes. Ces perceptions éclairent les réactions des uns et des autres, le recoupement de leurs expériences, les liens réels et supposés entre des régions dont les historiographies sont rarement rapprochées.

Zacharie MOCHTARI DE PIERREPONT (IRBIMMA), *Migrations et pouvoirs : le Yémen rasûlide au croisement des routes du savoir.*

À partir du VI^e /XII siècle se développe, dans le monde musulman, la *ribla fî talab al-'ilm*, le voyage en quête de science, qui fit converger dans la péninsule Arabique de nombreux lettrés en quête de connaissance auprès des grands maîtres et des importants centres de la transmission religieuse. Cette migration de lettrés participa dans un premier temps à unifier un espace de référence islamique, pour ensuite constituer un trait culturel lui-même propre à cet espace de référence.

Le Yémen, particulièrement à la période rasûlide, est également touché par ce phénomène. De nombreux lettrés s'installent, dès la seconde moitié du VII^e /XIII siècle, à Zabîd, à Ta'izz, dans les hauts lieux de la transmission du savoir. Venus d'Abyssinie, d'Inde, d'Égypte, du Ḥiğâz, ces 'ulamâ' s'insèrent rapidement dans la société médiévale yéménite, formant de nouvelles générations de lettrés qui prennent part à l'islamisation du territoire.

C'est à l'analyse de ces migrations et de leurs impacts locaux que souhaite s'attacher la présente étude.

Celle-ci repose sur un triple examen : comprendre le contexte global qui pousse de nombreux lettrés à l'immigration ; analyser les gratifications qui leurs sont octroyées sur le territoire yéménite à l'échelle du sultanat, facilitant leur intégration au tissu social local ; mettre en perspective le rôle de ces lettrés dans la construction d'une nouvelle économie du pouvoir et dans la mise en place d'une politique sultaniennne d'influence et de prestige, tant au Yémen que dans des cadres territoriaux élargis à l'Océan Indien et à la péninsule Arabique.

À travers ce jeu des échelles, nous pouvons mieux rendre compte de ces flux du savoir qui irriguent le monde musulman médiéval et participent à fonder une culture islamique *sui generis*.

Marguerite MARTIN (IDHE), *Teindre en bleu en France à la fin du dix-huitième siècle*

À la fin du XVIII^e siècle, l'emploi de l'indigo est devenu courant en Europe. Il s'agit d'un effet de rattrapage : les techniques de teinture à l'indigo étaient maîtrisées depuis longtemps dans les pays tropicaux asiatiques, africains et américains, zones où croit la plante *Indigofera*. L'accroissement du trafic maritime à partir du XVI^e siècle autorise l'importation de quantités d'indigo sans commune mesure avec les infimes quantités pénétrant par le Moyen Orient jusqu'à XV^e siècle. Les teinturiers européens s'essayaient à imiter les bleus vifs des toiles peintes et imprimées indiennes, jusqu'à ce que la maîtrise du procédé permette le recours quotidien à l'indigo comme principal colorant bleu dans les manufactures européennes à partir de la fin du XVII^e siècle.

Connectées à des zones de production éloignées, en Asie et en Amérique, les teintureries françaises sont dépendantes de l'évolution des prix et de la disponibilité du produit dans les ports. À la fin du XVIII^e siècle, la conjonction de mutations de long terme (évolution des principales zones de production), avec les événements politiques et militaires de moyen et court terme (européens avec les troubles révolutionnaires puis les guerres napoléoniennes, coloniaux avec la révolution à Saint Domingue), contraint les teinturiers et indienneurs français à développer des stratégies alternatives d'approvisionnement, à chercher d'autres colorants bleus (pastel, bleu de Prusse) et pousse l'administration du commerce et des manufactures à prendre en charge un sujet qui intéresse directement les armées en raison de la couleur bleue des uniformes.

Céline PAILLETTE (Institut Pierre Renouvin), *Camille Barrère, un diplomate français à l'épreuve de la mondialisation des enjeux sanitaires, des années 1900 aux années 1920*

Ambassadeur de France à Rome pendant plus d'un quart de siècle (1897-1924), Camille Barrère est considéré comme l'un des acteurs majeurs du rapprochement franco-italien à l'heure où l'Europe se clive en deux systèmes d'alliance antagonistes, Triple et Triple Entente. Beaucoup plus méconnue demeure son action en tant que chef de la délégation française au sein des conférences sanitaires internationales à partir de 1892, puis comme représentant de la France à l'Office international d'hygiène publique, première organisation sanitaire intergouvernementale à vocation universelle, créée par l'Arrangement de Rome de 1907. Face à un péril communément reconnu, les fléaux pestilentiels réputés exogènes – peste, choléra et fièvre jaune –, la coopération internationale doit garantir la défense de l'Europe par l'élaboration d'une charte sanitaire internationale. Alors que la première mondialisation contemporaine bat son plein, il s'agit à la fois d'assurer la protection des populations et le déploiement des échanges internationaux redoutablement entravés par les mesures traditionnelles de quarantaine.

Au sein de ces enceintes intergouvernementales, Camille Barrère, en prise avec des phénomènes par essence transfrontaliers, les épidémies, devient l'habile artisan d'une œuvre philanthropique significative d'un universalisme à l'euro-péenne tout en œuvrant à la promotion de l'intérêt français.

Péril mondial, défense de l'Europe, enjeu national, le diplomate se trouve en proie avec les enjeux globaux d'une première mondialisation contemporaine. À l'historien de restituer ce jeu des échelles, à un moment où les promoteurs d'une histoire mondiale questionnent précisément d'une part l'euro-péocentrisme et d'autre part le cadre national dans lesquels il serait plus aisé de confiner l'analyse.

Voir document en annexe comme support de la communication orale.

Conclusion : Patrick Boucheron (Professeur à l'Université Paris 1)

Annexe de Céline PAILLETTE

Camille Barrère est un célèbre diplomate : il tient les rênes du Palais Farnèse et de l'ambassade de France à Rome, de 1898 à 1924. À ce titre, il fait partie de l'ère des grands ambassadeurs qui personnifient, au tournant du XX^e siècle, la politique étrangère de la III^e République dans les capitales des grandes puissances qui façonnent l'ordre international – les frères Cambon à Londres et à Berlin, Jusserand à Washington (M. Vaisse, 2000). Ce qui demeure en revanche méconnu, c'est l'action du diplomate français au sein de la coopération sanitaire internationale. Au début des années 1890, il devient le spécialiste du Quai d'Orsay pour les questions sanitaires internationales.

De « l'unification microbienne du monde » à la mondialisation des enjeux sanitaires

Depuis le milieu du XIX^e siècle, se tiennent, principalement dans les grandes villes européennes, des conférences sanitaires internationales qui réunissent ponctuellement des diplomates, des spécialistes de l'hygiène internationale – médecins et administrateurs –, des chargés d'affaire du commerce. Alors que la vitesse de propagation des épidémies s'accélère au rythme de la révolution des transports, il s'agit d'établir des conventions qui permettent à la fois d'assurer la protection du continent européen contre des fléaux réputés exogènes – peste, choléra et fièvre jaune – et de garantir l'extension du commerce mondial entravé par les mesures traditionnelles de quarantaine. À la fin du XIX^e siècle, aux premiers soubresauts de la révolution pasteurienne, la contagion par l'infiniment petit – vibriion cholérique et bacille de la peste –, connecte les différentes parties du monde selon une cadence étrangère à la première « globalisation des agents pathogènes » qui s'est produite, selon l'analyse d'Emmanuel Le Roy Ladurie, entre les XIV^e et XVI^e siècles (1973). Aussi l'élaboration d'un droit sanitaire international relève-t-elle à la fois du consensus scientifique et de l'arrangement diplomatique.

Camille Barrère et la coopération sanitaire internationale

À partir de 1892, Camille Barrère devient l'un des membres, puis le chef de la délégation française lors des conférences sanitaires internationales. En 1907, il est reconnu comme l'un des pères fondateurs de la première organisation sanitaire internationale à vocation universelle, l'Office international d'hygiène publique (OIHP) de Paris. Enfin, dans les années 1920, quand une nouvelle organisation d'hygiène est créée sous les auspices de la jeune Société des nations, Camille Barrère devient l'infatigable défenseur de l'Office de Paris. Dans une thèse consacrée à la mission italienne de l'ambassadeur, Gilles Ferragu repère l'implication du diplomate dans les sphères sanitaires internationales et propose quelques premières pistes explicatives. Dans une certaine mesure, l'investissement de Barrère procède du *hobby* pour une question à la mode, à une époque marquée par l'idéologie du progrès et de la modernité. En outre, grâce à une expérience diplomatique acquise lorsqu'il était en charge au consulat du Caire, Barrère comprend l'intérêt stratégique de l'argument sanitaire instrumentalisé au service de la politique étrangère française, principalement aux dépens de la Grande-Bretagne : investir le Conseil sanitaire d'Alexandrie pour contrer les prétentions hégémonistes britanniques sur l'Égypte, user des mesures de quarantaine sur le canal de Suez pour entraver la route des Indes, par exemple. Enfin, l'action de Barrère pourrait être imprégnée d'une forme d'idéalisme qui mettrait la diplomatie au service du bien commun (Gilles Ferragu, 1999).

« Machine diplomatique », intérêt national et mondialisation

Toutefois, il est possible de compléter ces approches et d'apporter un autre éclairage sur le parcours du « diplomate hygiéniste » (G. Ferragu, 1999) en repensant le cadre de l'enquête historique par un nouveau jeu des échelles spatiales et temporelles. Il importe, en effet, de considérer l'histoire de la « machine diplomatique » à l'épreuve de « forces profondes » (J-B. Duroselle, P. Renouvin, 1964), désormais saisies dans leurs dynamiques transfrontalières et transnationales (R. Frank, 2012) et comprises à l'aune des deux premières mondialisations contemporaines, celle de la Belle époque, puis celle des années 1920. Alors que les débats actuels sur la globalisation, la *World politics* et la « gouvernance mondiale » jettent sur les devants de la scène une histoire transnationale, mondiale, voire globale, l'histoire renouvelée des relations internationales doit aider à penser historiquement les *relations* entre les États et entre les peuples dans un espace mondial et connecté (Robert Frank, 2012). Parce qu'il est familier des archives diplomatiques et parce qu'il dépouille aussi les papiers des autres ministères, ceux des organisations internationales et des institutions publiques et privées, l'historien des relations internationales participe au décloisonnement des cadres réputés traditionnels et étatiques de son analyse. Les enjeux d'une diplomatie comprise dans les bouleversements de la mondialisation contemporaine peuvent ainsi être mis au jour.

À travers l'exemple de Camille Barrère, il s'agit de mieux comprendre comment le diplomate – le représentant de l'État, l'informateur, le négociateur, l'habile exécutant de la politique étrangère – appréhende concrètement les enjeux nouveaux de la mondialisation dans le champ sanitaire. Précisément, il importe d'interroger les pratiques, les ambitions et les ambivalences d'une diplomatie sanitaire qui relève à la fois de l'intérêt national et de l'intérêt commun – lutte organisée contre des fléaux épidémiques transfrontaliers et promotion d'une santé publique globale. Trois aspects semblent particulièrement relever d'une diplomatie inscrite dans un système mondialisé et feront l'objet de ma communication du 17 novembre 2012 : Camille Barrère dans les nouvelles enceintes multilatérales et techniques de la négociation internationale ; les relations entre le diplomate et les experts sanitaires, acteurs nouveaux des relations internationales ; un ordre sanitaire international pensé selon des logiques universelles, européennes et nationales.